

SEANCE DU 14 AVRIL 2016

Le Quatorze avril deux mil seize, vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur PAYEN, Maire.

Convocation du : 6 avril 2016

Secrétaire de séance : Monsieur Wilfrid Gaillard

Présents : MM.PAYEN-CHANTELOUP-HUE-GAILLARD-BASSET-BOUCHARD-DECHEN

PEIGNE- MAZIER-SEIGNEUR-BURNOUF-GOUBERT-RIVOALLAN-QUINETTE

Absents : Madame PAUL(procuration à Monsieur GAILLARD)- Monsieur CROCHER (procuration à Monsieur RIVOALLAN)- MM.REMOUE-GASSELIN-GOSSE.

APPROBATION : Séance du conseil municipal du 7 Mars 2016

COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2015 :

LOTISSEMENT ZONE D'ACTIVITES

Compte administratif 2015

Le Maire rend compte des résultats de l'exercice 2015 aux membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 faisant apparaître un excédent de 106 663,92€ à la section d'exploitation et un déficit de 140 101,69 € à la section d'investissement et le compte de gestion du receveur qui reprend le même résultat.

Affectation des résultats exercice 2015

Le Maire rend compte des résultats de l'exercice 2015 aux membres du Conseil Municipal.

Ces résultats communiqués par le Receveur font apparaître:

- Dans la section d'exploitation, un excédent de 106 663,92 €
- Dans la section d'investissement, un déficit de 140 101,69 €.

Le maire propose l'affectation de ces résultats selon la répartition suivante:

- Report à nouveau déficit d'investissement: 140 101,69 €
- Report à nouveau excédent reporté: 106 663,92 € (crédit 002).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats pour l'exercice 2015 (15 oui- 1 non)

LOTISSEMENT LES ROUSSELIERES

Affectation des résultats exercice 2015

Le Maire rend compte des résultats de l'exercice 2015 aux membres du conseil municipal.

Ces résultats communiqués par le Receveur font apparaître:

- Dans la section d'investissement, un déficit de 82 167,76 €
- Dans la section d'exploitation, : un excédent de 209 301,60 €

Le maire propose l'affectation de ces résultats selon la répartition suivante:

- Report à nouveau déficit d'investissement: 82 167,76 €
- Report à nouveau excédent exploitation : 209 301,60 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'affectation des résultats pour l'exercice 2015 (15 oui – 1 non)

ASSAINISSEMENT

Affectation des résultats exercice 2015

Le Maire rend compte des résultats de l'exercice 2015 aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- Solde d'exécution (déficit) de la section d'investissement de 131 110,54 €
- Solde d'exécution (excédent) de section de fonctionnement de 315 302,32 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Le conseil municipal décide :

- L'excédent de résultat de fonctionnement capitalisé : 315 302,32 € au compte 1068
- Report à nouveau déficit investissement : 131 110,54 €

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal approuve les résultats (15 oui – 1 non)

COMMUNE

Affectation des résultats exercice 2015

Le Maire rend compte des résultats de l'exercice 2015 aux membres du conseil municipal.

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2015 en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- Solde d'exécution (déficit) de la section d'investissement de 49 268,17 €
- Solde d'exécution (excédent 002) de section de fonctionnement de 593 549,58 €

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de 544 462 €

En recettes pour un montant de 166 592 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Le conseil municipal décide (15 oui – 1 non)

- Excédent de résultat de fonctionnement capitalisé: 166 411,41€ au compte 002
- Excédent de résultat de fonctionnement reporté : 427 138,17 € au compte 1068.
- Report à nouveau déficit investissement : 49 268,17 €

Approbation des comptes de gestion :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion du receveur pour l'année 2015.

VOTE DU BUDGET 2016 :

- **Lotissement zone d'activité :** Le budget va être transféré à la communauté de communes Granville Terre et Mer en 2016 avec une recette en section d'exploitation correspondant à la vente des terrains de 42 473,43 €. Le conseil municipal approuve le budget 2016.
- **Lotissement les rousselières :** Le budget présenté est approuvé à l'unanimité et le Maire indique qu'il reste 6 lots à vendre.
- **Budget assainissement :** Le budget sera transféré en communauté de communes en 2020 et il convient de préparer un réseau de qualité. Le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget ainsi proposé.

PRIME FIXE ASSAINISSEMENT

Le Maire propose une augmentation du montant du mètre cube assaini et de la prime fixe au 1^{er} juillet 2016 .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et fixe :

- Prime fixe → 72 € par abonné
- Mètre cube assaini → 1,55 € par mètre cube.
- **Budget commune :**

Monsieur Bouchard indique la baisse des dotations de l'Etat et le maintien de l'endettement de la commune. Il ajoute que les membres de la commission des finances ont été attentifs aux investissements commencés et devant être achevés avant d'engager de nouveaux programmes et propose une augmentation du taux des 3 taxes locales assurant un produit de 423 266 € pour 2016.

Monsieur Quinette évoque les réfections de voirie.

Après en avoir délibéré et voté (14 oui – 2 abstentions), le conseil municipal approuve le budget commune 2016.

VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES

Considérant la baisse de la dotation globale de fonctionnement, le Maire propose au conseil municipal une augmentation des taux des 3 taxes locales et après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal approuve :

Taxe habitation	6,71	102 999
Taxe foncière (bâti)	13,14	258 595
Taxe foncière (non bâti)	27,41	61 672
TOTAL PRODUIT ATTENDU 2016		423 266

002	déficit reporté			002	excédent reporté		
6015	terrains à aménager		0,00	7015	vente de terrains		106 663,92
6045	achats d'études		0,00	7133	Variation des encours de produc		42 473,43
605	achats MET		0,00	7135	variations des stocks de terrains A		0,00
608	frais accessoires sur T en cours		0,00	7474	participations "Commune"		140 101,69
6522	reversé excédent Budget annexe		9 035,66	7552	pec déficit BA par BP		0,00
658	Charges diverses(arrondis TVA)		0,00	758	Produits divers(arrondis TVA)		0,00
661	charges d'intérêts		0,00	774	subventions exceptionnelles		0,00
681	Dotations aux provisions		0,00	781	reprise sur provisions		0,00
7133	Variation des encours de produc		140 101,69	796	transfert de charges financières		0,00
7135	variations des stocks de terrains A		140 101,69				
	TOTAL DEPENSES FONCT		289 239,04		TOTAL RECETTES FONCT		289 239,04

001	déficit reporté		140 101,69	001	excédent reporté		
158	autres provisions pour charges		0,00	158	autres provisions pour charges		0,00
1641	emprunts en euros		0,00	1641	emprunts en euros		0,00
16874	autres dettes "Commune"		0,00	16874	autres dettes "Communes"		0,00
3351	travaux en cours-terrains		0,00	3351	travaux en cours-terrains		67 967,99
3354	travaux en cours-études		0,00	3354	travaux en cours-études		18 052,53
3355	travaux en cours-travaux		0,00	3355	travaux en cours-travaux		54 081,17
3358	travaux en cours-divers		0,00	3358	travaux en cours-divers		0,00
3555	stocks terrains finis		140 101,69	3555	stocks terrains finis		140 101,69
	TOTAL DEPENSES INVEST		280 203,38		TOTAL RECETTES INVEST		280 203,38

EXPLOITATION		DEPENSES		EXPLOITATION			
COMPTE	INTITULE	REALISE	VOTE BP	COMPTE	INTITULE	REALISE	DEPENSES
							VOTE BP
60	eau et assainissement	169037,71	266 600,00	REPORTS		298 388,71	612 828,43
	electricite				Impôts et versé sur rémunérat		
	autres fournitures				cotisations FNAL		
	combustibles				personnel titulaire		518 000,00
	carburants				personnel non titulaire		
	allimentation				impôts locaux		
	autres fournitures non stockées				autres emplois insertion (CES)		
	fournitures d'entretien				URSSAF		
	petit équipement				cotisations retraites		
	fournitures de travail				cotisations ASSÉDIC		
	vestimenta de travail				assurance du personnel		
	fournitures de bureau				verbal FNC suppl familial		
	livres disques cassettes				coûts autres org sociaux		
	fournitures scolaires				versé aux autres œuvres		
	autres fournitures				medecine du travail		
61	contrats prestations	89633,97	202 329,41		autres charges soc divers		
	locations immobilières				Cassation progress activité		
	charges locatives et de copro				FC CPA		
	entretien bureaux				autres charges sociales	480 210,47	
	entretien bâtiments				Total 012	480 210,47	518 000,00
	entretien voies				66		
	entretien matériel roulant				subv equilib 2 artiernde		
	entretien autres matériels				subv equilib ROLSELERE		
	meublements				indemnités d'ius	59617,12	62 000,00
	assurances				coûts Kls alloc fin mandat		
	études et recherches				cotisations retraites		
	documentation générale				coûts Sis Sociale Part part		
	versés à organismes formation				CONTINGENT INCENDIE	55 659,00	55 871,00
	autres frais divers				perte sur créances indécolvra		1 400,00
62	pees affectés par coté de rattachem	28109,09	39 000,00		subv equilib bec d'oiseau		
	autres personnel extérieur				autres dépenses oblig	3909,98	5 700,00
	indemnité contractuel et régisseur				subv dédié aux communes		
	honoraires				subvention OGEF	39482	36 372,00
	frais d'actes et de contentieux				subv FAMILLE RURALE	52080	60 000,00
	divers				subv fondt associations	32063,8	31 180,00
	annonces et insertions				charges de gestion courantes		
	salles et cérémonies				Total 65	242 981,90	252 503,00
	catalogues et imprimés				6611		
	divers				intérêts des emprunts	82894,71	92 000,00
	transports de biens				868		
	transports divers				autres charges financières		
	déplacements				Total 66	92 884,71	92 000,00
	missions				6711		
	affranchissement				int mont et préfil sur marché		
	services bancaires				6713		
	cotisations				secours		
	entretien matériel				6714		
	services bancaires				bourses et prix		
	cotisations				6718		
	entretien matériel				autres charg except gestion		
	autres axes				673		
	autres axes				titres emulés ex antérieurs	40	1 000,00
	autres axes				675		
	autres axes				Val contrainte biens cédés		
	autres axes				676		
	autres axes				plus values sur cessions		
	autres axes				Total 67	40	1 000,00
	autres axes				6811		
	autres axes				amortissements Immoib		
	autres axes				6812		
	autres axes				amortissements charges		
	autres axes				Total 68	0,00	0,00
	autres axes				022		
	autres axes				autres dépenses diverses		
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 69	0	50 000,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 70	0	2 000,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 71	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 72	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 73	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 74	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 75	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 76	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 77	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 78	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 79	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 80	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 81	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 82	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 83	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 84	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 85	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 86	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 87	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 88	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 89	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 90	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 91	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 92	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 93	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 94	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 95	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 96	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 97	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 98	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 99	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 100	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 101	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DEVT JA		
	autres axes				Imp		
	autres axes				Total 102	450,42	48 042,00
	autres axes				7991171		
	autres axes				DE		

COMPTES	INVESTISSEMENT	INTITULE	RAR	DEPENSES	VOTE BP	COMPTES	INVESTISSEMENT	INTITULE	CA	RECETTES	VOTE BP
001	DEFICIT REPORTE		48 288,17			001	EXCEDENT REPORTE				
1841	EMPRUNTS			118 072,00		001	AUTORENFORCEMENT			22 873,00	
185	CAUTIONS LOCATAIRES			1 000,00		024					
204183	Subv equlit ZA					1088	RESERVES	427198,17			
204-16	PART SPRI (OPPI)		61864	4 000,00		10222	FCTVA(6,40%) 2016			128 294,00	
O20	DEPENSES IMPREVUS					10222	FCTVA(6,40%) 2013				
2111	ACHAT TERRAIN SINCF		10000	60 000,00		10228	TAXE AMGT			6 000,00	
18818	DETTE CAF 2014 ET 2015					1322	SUBV GITE	12083			
2128	CLOTURE		488			1323	SUBV GITE	48689			
2188	AUTRES MATERIELS		8228			1323	SUBV aménagement RD13			25 200,00	
2183	IMAT BUREAU ET INF-ORAL					1341	DETR RD13			16 800,00	
2182	IMAT TRANSPORT		1600	10 000,00							
2188	DIVERS MATERIEL										
2188	Mobilier GITES										
2313-51	Batiments communaux		3900	2 000,00							
2313-64	EXTENSION ECOLE		81788			1341	DETR ECOLE	48940			
2313-71	Amenag LAVOR		13986	10 000,00							
2313-74	GITES DETAPE		28183								
2316-43	Vehicls		14297			184	EMPRUNT			228 455,00	
2316-48	Gros revenus rseaux		8278	3 000,00		185	cautions			1 000,00	
2313-75	VESTAIRES		32061			1341	DETR VESTIAIRE	20006			
2135-51	Individuel equlit equlit equlit			1 400,00		1323	SUBV VESTIAIRE ?	38000			
2152-78	Individuel equlit equlit equlit			92 000,00		1328	SUBV VESTIAIRE LIGUE FOOT?			0,00	
2138-70	Aut de pvi			25 000,00							
2312-48	MOAP			8 000,00							
2031-51	Equipement sportif			1 800,00							
202-21	Reserve P.L.			10 000,00							
2181	Autre reserves			5 000,00							
2161-48	Equipement sportif etc			3 500,00							
2181	P.A.V			20 000,00							
2181	Bonne Medecine			4 000,00							
2182-17	Alors pivi dyle			4 000,00							
2131-51	Sole Dynamic Bureau			18 000,00							
2188-51	Demolition pntibrique			10 000,00							
21388-51	Marzuli opt sur pvi			15 000,00							
23182-51	Equipement Ecole			4 000,00							
2183	Tribunal municipal deche			3 000,00							
2184	Indiv equlit			1 200,00							
TOTAL			593 730,17	427 622,00		TOTAL		593 730,17		427 622,00	

SOLDE DISPONIBLE =

0,00

RAR

QUESTIONS DIVERSES :

A/ Remplacement poteau incendie rue de la Gare :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le devis VEOLIA relatif au remplacement du poteau incendie rue de la Gare d'un montant de 3 175,23 € HT, soit 3 810,28 € TTC .

Monsieur Chanteloup précise que la dépose du poteau incendie à l'Hotel Boscher est envisagée et chiffrée à 540 € TTC par Véolia. Le conseil municipal donne son accord.

B/ Mise en place télésurveillance :

Monsieur Chanteloup indique qu'il convient de prévoir la mise en place d'une télésurveillance sur le poste de relèvement des Rousselières pour un montant de 2 420 € HT, soit 2 904 € TTC , selon le devis Véolia.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et charge le Maire de passer la commande.

C/ Remplacement des roulements du moteur du compacteur à la station :

Le conseil municipal approuve le devis Véolia d'un montant de 425 € HT.

D/ Contrôle de raccordement à l'assainissement collectif :

Le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 7 mars et propose de la compléter comme suit :

« le conseil municipal approuve le devis VEOLIA (130 € HT et 35 € HT pour contre visite) et précise que la facturation doit être adressée au demandeur ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve.

E/ Relevé topographique Aménagement sécuritaire rue de la Gare :

Le conseil municipal est informé du montant du devis GEOMAT (1 450 € HT) pour un relevé topographique à réaliser rue de la Gare dans le cadre des travaux d'aménagement sécuritaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et charge le Maire de passer commande .

F/ Avenant N°2 → aménagement du site du lavoir

Le Maire informe le conseil municipal que CEGELEC Manche se substitue à Granville Infras de CEGELEC INFRA BRETAGNE à compter du 1^{er} avril 2016 sans incidence financière au marché , conformément à l'avenant N°2.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve l'avenant N°2 et autorise le Maire à le signer.

G/ Prorogation DETR pour construction des vestiaires

Le Maire informe le conseil municipal que les travaux de construction des vestiaires devront avoir reçu un commencement d'exécution avant le 21 mai 2017.

Le conseil municipal en prend acte.

H/ Carte achat public :

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal approuve le renouvellement de la carte d'achat public pour un montant de 50 €.

I/ Taxe de séjour :

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'une délibération a été prise le 15 juin 2015 et qu'il est nécessaire de la compléter afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Il convient de préciser la répartition entre la taxe de séjour part communale et la taxe additionnelle départementale, les périodes de perception et de versement, les exonérations et la nature des logements concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide et approuve :

◆ La taxe de séjour au réel pour l'année 2016 est fixée à 0,28€ (0,25€ taxe de séjour communale + 0,03€ taxe additionnelle départementale). Elle est instituée sur les locations saisonnières à savoir, les gîtes, meublés de tourisme, chambres d'hôtes...

◆ La taxe de séjour est perçue sur l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année.

◆ La taxe de séjour est due par toutes les personnes hébergées sur la commune à titre onéreux, ne payant pas de taxe d'habitation au titre de résidence principale ou secondaire.

Sont exonérées de droit : les personnes mineures, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier et employées dans la commune et les personnes bénéficiant d'un hébergement ou d'un relogement temporaire.

◆ Les hébergeurs devront effectuer leur déclaration et leur versement selon le calendrier suivant :

- Taxe collectée entre le 1^{er} janvier et le 30 juin de l'année N, versement en trésorerie au plus tard le 15 juillet N ;
- Taxe collectée entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre de l'année N, versement en trésorerie au plus tard le 15 janvier N+1.

A défaut de déclaration, une taxation d'office sera exigée, calculée sur :

« base de la capacité d'accueil x prix x total de nuitées de la période concernée. »

Autorise le Maire à signer l'arrêté portant répartition des hébergements soumis

Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et aux hébergeurs.

J/ T A P

Madame Hue informe le conseil municipal que les membres de la commission se sont réunis le 4 avril pour faire le bilan des TAP après 2 ans de mise en place et pour réfléchir sur les perspectives pour l'année scolaire 2016-2017, avant confirmation par le comité de pilotage prévu le 21 avril.

Elle propose le maintien des TAP selon le rythme en vigueur soit 3 fois / 1heure/ semaine.

K/ PERSONNEL COMMUNAL :

Heures supplémentaires :

Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il conviendrait de régler 2H30 au titre de la formation sur l'utilisation des extincteurs à Madame Valérie Caniou et à Madame Sylvie Loy.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve.

Heures complémentaires et supplémentaires :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le règlement de 226H45 à Madame Catherine Joret au titre des heures travaillées en 2015 pour le remplacement des collègues en arrêt de travail.

L/ VENTE D'HERBE A LA BASSERIE :

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu une seule offre pour la vente d'herbe à la Basserie jusqu'au 31 décembre 2016, déposée dans les délais par Monsieur Pierre Grandin et d'un montant de 360 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord , autorise le Maire à éditer le titre de recette correspondant.

Monsieur Chanteloup ajoute la nécessité de procéder au nettoyage des talus, à charge pour la commune.

M/ RAPPORT ANNUEL SATESE :

Monsieur Chanteloup donne lecture du rapport annuel 2015 du service du SATESE.

N/ DEMANDE MONSIEUR RENART ET MADAME BINET :

Pour la scolarisation d'un enfant en CP à la rentrée 2016-2017 à l'école Jacques Prévert et dont les parents sont domiciliés à Ver.

A la question posée par le Maire : « Qui est pour l'accueil de l'enfant sans participation financière à la rentrée ? » 14 oui – 2 abstentions.

O/COURRIER COMITE DES FETES :

Le Maire donne lecture du courrier relatif à la fête prévue les 9 et 10 juillet avec pour thème les dessins animés et propose d'examiner le bon déroulement en commission.

P/ CONSEIL D'ECOLE :

Madame Hue évoque les différents points abordés notamment

- Inefficacité du redoublement à l'école,
- Activités piscine,
- Annulation du voyage à Paris pour des raisons de sécurité et remplacé par une sortie en bordure de littoral,
- Boîte à lire à prévoir pour la rentrée scolaire
- Reprise des activités jardin par les élèves de maternelle.

Q/ SURFACE ENHERBEE A LA STATION :

Monsieur Chanteloup fait part du coût supplémentaire pour 3 passages par les Paysages d'Elle et s'élevant à 462,23 € TTC ;

Le conseil municipal décide le maintien de 2 passages.

R/ DEMANDE DU BROCCAFÉ :

Pour un projet d'aménagement d'une terrasse commerciale au droit de l'établissement sis 30 rue principale.

Le conseil municipal , après en avoir délibéré, décide de confier la réflexion et la décision aux membres du bureau et des commission urbanisme , environnement et cadre de vie , sous la responsabilité du Maire.

S/ MARCHE FRATERNELLE DU SECOURS CATHOLIQUE :

Prévue le samedi 30 avril avec le départ à 9H à la chapelle de Saint Martin de Bréhal.

T/ DIVERS :

- Monsieur Peigné demande un complément d'information sur un disponible en surface d'environ 3000 m² en zone d'activité. Le maire répond qu'une réflexion est engagée depuis le début du mandat en étroite collaboration avec les services concernés de la communauté de communes « Granville Terre et Mer ».

- Le Maire informe le conseil municipal de la naissance de :

Loëis (fille de Monsieur Yoann Rivoallan) et de Henri (petit fils de Madame Véronique Goubert)